



## ATOUP CONFORT

### FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE RISQUE

Le présent formulaire de déclaration, qui fera partie intégrante du contrat s'il se concrétise, permet à l'assureur, conformément à l'article L113-2 du Code des assurances, d'apprécier les risques qu'il prend en charge et vos besoins d'assurance. Nous vous remercions donc de répondre avec précisions à ces questions.



Le contrat **ATOUP** n'a pas vocation à garantir l'assuré lorsqu'il intervient en qualité de:

- constructeur de maisons individuelles (avec ou sans fourniture de plans) au sens de la loi du 19 décembre 1990 et du décret d'application du 27 novembre 1991 (articles L 231-1 à L 232-2 du Code de la construction et de l'habitation),
- promoteur immobilier au sens des articles 1831 du code civil et suivants,
- vendeur d'immeuble à construire ou à rénover au sens de des articles 1601-1 du code civil et suivants et des articles L.262-1 du code de la construction et de l'habitation et suivants,
- maître d'œuvre, bureau d'étude technique, ou tout autre technicien de la construction dont le contrat porte sur une prestation intellectuelle.

## 1 - VOTRE ENTREPRISE

- Si vous êtes déjà sociétaire SMABTP, veuillez indiquer votre n° de sociétaire \_\_\_\_\_
- Raison sociale ou vos nom et prénom : \_\_\_\_\_
- Adresse du siège social ou domicile commercial :  
N° : \_\_\_\_\_ Voie: \_\_\_\_\_  
code postal | \_ | \_ | \_ | \_ | Ville \_\_\_\_\_
- Nom du Chef d'entreprise: \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Téléphone Portable \_\_\_\_\_  
E-mail de la personne à contacter: \_\_\_\_\_
- Date de création de l'entreprise : \_\_/\_\_/\_\_\_\_
- Effectif total figurant sur la DSN : \_\_\_\_\_
- Forme Juridique : \_\_\_\_\_ Code NAF : \_\_\_\_\_
- N° SIREN : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | Code(s) établissement(s) concerné(s) : | \_ | \_ | \_ |
- Si vous exercez sous forme d'entreprise individuelle, répondez – vous au statut d'auto-entrepreneur ? OUI  NON   
Si **OUI**, dans quel cadre exercez-vous cette activité d'auto-entrepreneur ?
  - Conjointement à une activité salariée des TP ou bien retraité des TP
  - Auto-entrepreneur issu des TP
  - Auto-entrepreneur provenant d'un secteur d'activité hors BTP
- Si votre entreprise a moins de trois ans, s'agit-il de la reprise de l'activité d'une précédente entreprise? OUI  NON
- Si votre entreprise a des filiales, veuillez nous préciser leur nom et adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Si elle est filiale d'une autre société, son nom et adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 2- VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES

- Votre chiffre d'affaires HT annuel: \_\_\_\_\_ € (Toutes activités confondues)
- Quelle part (en %) de votre chiffre d'affaires donnez-vous en sous-traitance? \_\_\_\_\_%
- Tenez-vous une comptabilité distincte par activités exercées?  OUI  NON

### 3- PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Déclarez vous avoir établi le Document Unique des Risques Professionnels (DUERP) de votre entreprise consultable par les salariés, les représentants du personnel, l'inspecteur du travail, comportant :
  - un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ,  OUI  NON
  - le classement de ces risques,
  - les propositions d'actions à mettre en place ?
- Ce document unique est-il mis à jour chaque année ?  OUI  NON
- Un salarié ou un organisme extérieur spécialisé en matière de prévention des risques professionnels est-il chargé de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise ?  OUI  NON
- Déclarez vous que vos salariés bénéficient :
  - d'actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail, d'actions d'informations et de formation ,  OUI  NON
  - de la mise en place d'une organisation et de moyen adaptés et d'équipements de protection individuelle (casque, gants, chaussures antidérapantes, etc.) ?

### 4- VOS ACTIVITÉS

Vous déclarez exercer les activités suivantes (pour les définitions des activités, veuillez-vous reporter à l'annexe jointe au présent questionnaire).

ACTIVITÉS		% par rapport au CA global ou montant en €	N°IP
C11	▪ Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier béton)		
C12	▪ Ouvrages d'art de structures métalliques		
C13	▪ Autres ouvrages d'art		
C14	▪ Ouvrages en site maritime ou fluvial		
C15	▪ Ouvrages souterrains		
C16	▪ Génie civil de l'eau et de l'environnement		
C211	▪ Démolition et abattage par engin mécanique		
C212	▪ Démolition et abattage par utilisation d'explosif		
C22	▪ Reconnaissance des sols – Forages et sondages		
C23	▪ Terrassements courants et grandes masses		
C24	▪ Fondations spéciales (hors pieux forés et moulés dans le sol de profondeur > 30m)		
C25	▪ Soutènement (hors parois moulées de profondeur > 40m)		
C26	▪ Consolidation, étanchement des sols, confortement (hors confortement de parois rocheuses)		
C31	▪ Travaux de routes, Autoroutes, voies express, voies rapides (Trafic cumulé TC≥6)		
C32	▪ Travaux de Routes, Autoroutes, voies express, voies rapides 4≤TC < 6		
C33	▪ Travaux de Routes, Autoroutes, voies express, voies rapides TC < 4		
C34	▪ Chaussées urbaines (hors parcs de stationnement)		

<b>C34bis</b>	▪ Chaussées de parcs de stationnement		
<b>C35</b>	▪ Chaussées aéronautiques Pistes, taxiways, parkings		
<b>C37</b>	▪ Equipements de la route		
<b>C41</b>	▪ Construction neuve de voies ferrées		
<b>C42</b>	▪ Régénération de voies ferrées		
<b>C43</b>	▪ Maintenance et entretien des voies ferrées		
<b>C51</b>	▪ Construction en tranchée de réseaux d'eau et d'assainissement		
<b>C52</b>	▪ Réhabilitation des canalisations sans tranchée		
<b>C53</b>	▪ Gaz et fluides divers sous pression		
<b>C54</b>	▪ Equipement des stations de pompage, refoulement, relèvement		
<b>C61</b>	▪ Réseaux aériens électriques		
<b>C62</b>	▪ Traction électrique		
<b>C63</b>	▪ Postes et installations électriques		
<b>C64</b>	▪ Réseaux souterrains électriques		
<b>C65</b>	▪ Eclairage public		
<b>C66</b>	▪ Signalisation électrique		
<b>C67</b>	▪ Télécommunication, vidéocommunication		
<b>C71</b>	▪ Travaux liés à la construction d'ouvrages d'art et d'équipement industriel		
<b>C72</b>	▪ Travaux liés à la réparation-réhabilitation d'ouvrages d'art et d'ouvrages industriels		
<b>C73</b>	▪ Construction de réseaux par procédés spéciaux		
<b>C74</b>	▪ Travaux de la filière eau		
<b>C75</b>	▪ Travaux liés à la protection de l'environnement		
<b>C76</b>	▪ Autres travaux spécialisés		
<b>C81</b>	▪ Création et entretien de jardins et espaces verts, paysagiste, travaux de génie agricole. <b>Ne sont pas compris la réalisation et l'entretien de toitures-terrasses</b>		
	▪ Autres activités : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maitrise d'oeuvre sans suivi d'exécution</li> <li>▪ Fabrication</li> <li>▪ Autres :             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ _____</li> <li>▪ _____</li> </ul> </li> </ul>		

- Si votre activité est concernée par les réseaux enterrés: gérez vous vos DT avec la solution DICT.fr ?  OUI  NON  
 Si NON, avec qui ? \_\_\_\_\_

■ Vous déclarez ne pas intervenir sur les ouvrages suivants :

Ouvrages maritimes, lacustres, fluviaux	Tous ouvrages réalisés sur ou sous l'eau sauf ponts, viaducs et passerelles.
Ouvrages d'infrastructures portuaires	Tous ouvrages d'infrastructures portuaires réalisés sur ou sous l'eau. Corps de chaussées, revêtements et ouvrages accessoires de plates-formes portuaires. Phares côtiers (sauf ceux construits sur la terre ferme). Chemins de grues ou portiques. Elévateur de navires.
Ouvrages d'infrastructures ferroviaires	Voies (rails, traverses), corps de voies (zone située au-dessus de la partie supérieure des terrassements ou au-dessus de la couche de forme en l'absence d'ouvrage en béton) et quais à l'exception des couloirs d'accès .
Ouvrages de traitement de résidus ou déchets	Centres d'enfouissement technique (CET). Usines de méthanisation ou biomasse. Usines de cogénération.
Ouvrages de traitement d'effluents	Emissaires ou canalisations de rejet de l'effluent y compris les équipements associés. Prises d'eau y compris les équipements associés.
Ouvrages de production ou de stockage d'énergie	Centrales hydrauliques. Centrales solaires. Eoliennes et hydroliennes. Installations de géothermie. Ouvrages de stockage d'eau : barrages, retenues.
Ouvrages de distribution d'énergie et canalisations	Réseaux de chaleur, réseaux de chauffage urbain, réseaux d'eaux glacées, réseaux industriels. Pipe-lines notamment oléoducs et gazoducs.
Autres ouvrages	Ouvrages mobiles ou partie mobiles d'ouvrages, notamment portes d'écluse, ponts levants.

A défaut, indiquer le type d'ouvrages sur lequel vous intervenez (étude spécifique indispensable):

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 5 - VOS ANTÉCÉDENTS D'ASSURANCE

■ Avez-vous été assuré précédemment pour les risques suivants?

- En responsabilité civile?  OUI  NON

Si **OUI** veuillez nous préciser:

- Depuis quand êtes-vous assuré (tous assureurs confondus)? \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
- Le nom de votre dernier assureur : \_\_\_\_\_
- Votre numéro de contrat \_\_\_\_\_ Sa date d'effet: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
- Sa date de résiliation: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Motif de la résiliation \_\_\_\_\_
- Si votre contrat n'est pas encore résilié, veuillez indiquer la date de sa prochaine échéance: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

▪ **En responsabilité décennale?**  OUI  NON

Si **OUI** veuillez nous préciser:

- Depuis quand êtes-vous assuré (tous assureurs confondus)? \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
- Le nom de votre dernier assureur : \_\_\_
- Votre numéro de contrat \_\_\_\_\_ Sa date d'effet: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
- Sa date de résiliation: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Motif de la résiliation \_\_\_\_\_
- Si votre contrat n'est pas encore résilié, veuillez indiquer la date de sa prochaine échéance: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

▪ **Pour les dommages en cours de travaux?**  OUI  NON

Si **OUI** veuillez nous préciser:

- Depuis quand êtes-vous assuré (tous assureurs confondus)? \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
- Le nom de votre dernier assureur : \_\_\_
- Votre numéro de contrat \_\_\_\_\_ Sa date d'effet: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
- Sa date de résiliation: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Motif de la résiliation \_\_\_\_\_
- Si votre contrat n'est pas encore résilié, veuillez indiquer la date de sa prochaine échéance: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

■ **Avez-vous occasionné ou subi des sinistres au cours des 5 dernières années?**

Année de souscription = N		N-1	N-2	N-3	N-4	N-5	Relevés d'informations disponibles
Responsabilité civile	Nb sinistres*						<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Montant**						
Responsabilité décennale	Nb sinistres*						<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Montant**						
Dommages en cours de travaux	Nb sinistres*						<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Montant**						

\* Par sinistre, il convient d'entendre les sinistres déclarés, réglés et/ou évalués en excluant ceux d'un coût nul.

\*\* Montant = règlements en principal + frais + provisions

## 6 - VOS OPTIONS DE MONTANTS DE GARANTIES ET DE FRANCHISES

Merci de bien vouloir cocher les options de montants de garanties et franchises ainsi que les garanties optionnelles que vous souhaitez souscrire.

### 6.1 – Les franchises

Franchises variable :

	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
	10% du montant des dommages	10% du montant des dommages	10% du montant des dommages
MINI	1 076€	1 912 €	3 821 €
MAXI	2 154 €	3 821 €	7 642 €

Franchises fixe :

OPTION 4	OPTION 5	OPTION 6
1 614 €	2 867 €	5 732 €

## 6.2 – Les conventions obligatoires

### ■ Assurance de Responsabilité civile (convention 1)

NATURE DE LA GARANTIE	MONTANT DE GARANTIE		
	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Corporels*	6 000 000 €	7 000 000 €	8 000 000 €
Matériels*	1 000 000 €	1 500 000 €	2 000 000 €
Immatériels*	500 000 €	750 000 €	1 000 000 €
Erreur d'implantation*	100 000 €	150 000 €	200 000 €
Faute inexcusable tous dommages confondus**	1 000 000 €***		
Dommages dus ou liés à l'amiante tous dommages confondus	1 000 000 €		
Atteinte à l'environnement tous dommages confondus	500 000 €	750 000 €	1 000 000 €
Dommages à l'engin transporté**	200 000 €	300 000 €	400 000 €
Dommages matériels aux matériaux et denrées agricoles transportés**	50 000 €		
RC circulation ou travail des véhicules outils**	Cf. article 3.1 de la convention 1		

\*Par sinistre

\*\* Par sinistre et par an

\*\*\* Montant de garantie Porté à 2 000 000 € en cas de sinistre affectant plus d'un préposé

GARANTIES	OPTION 1		OPTION 2		OPTION 3	
Choix retenu	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
FRANCHISES	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3	OPTION 4	OPTION 5	OPTION 6
Choix retenu	<input type="checkbox"/>					

### ■ Protection juridique (convention 4)

NATURE DE LA GARANTIE	MONTANT DE GARANTIE	SEUIL D'INTERVENTION
Protection juridique	16 000 € par litige et 61 000 € par an	305 €

## 6.3 – Les conventions optionnelles

### ■ Assurance tous dommages en cours de travaux (convention 2)

NATURE DE LA GARANTIE	MONTANT DE GARANTIE		
	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Garantie tous dommages en cours de travaux**	500 000 €	1 000 000 €	1 500 000 €

\*\* Par sinistre et par an

GARANTIES	OPTION 1		OPTION 2		OPTION 3	
Choix retenu	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
FRANCHISES	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3	OPTION 4	OPTION 5	OPTION 6
Choix retenu	<input type="checkbox"/>					

### ■ Assurance de responsabilité en cas de dommages à l'ouvrage après réception (convention 3)

NATURE DE LA GARANTIE	MONTANT DE GARANTIE		
	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Responsabilité décennale, pour les ouvrages non soumis à l'assurance obligatoires < à 26 millions €**	1 000 000 €	2 000 000 €	3 000 000 €
Autres responsabilités**	1 000 000 €	2 000 000 €	3 000 000 €
Responsabilité décennale, pour les ouvrages soumis à l'assurance obligatoire < à 26 millions €	<b>Coût des travaux de réparation à l'ouvrage</b> (travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, comprenant également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires)		
Responsabilité de nature décennale lorsque vous intervenez en qualité de sous-traitant, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance < à 26 millions €			

\*\* Par sinistre et par an

GARANTIES	OPTION 1		OPTION 2		OPTION 3	
Choix retenu	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
FRANCHISES	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3	OPTION 4	OPTION 5	OPTION 6
Choix retenu	<input type="checkbox"/>					

■ **Autres garanties optionnelles**

AUTRES GARANTIES OPTIONNELLES	OPTION(S) SOUSCRITE(S)	
Pack réseaux	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
RC exploitation de carrières/ sablières	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Si OUI :	
	■ Chiffres d'affaires relatif à cette activité : _____ € HT	
	■ Adresses des sites : _____ _____	
Garantie faute inexcusable	Montant de garantie portée à 3 500 000 € par sinistre et par an	
	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Garantie Individuelle Accident	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	<b>MONTANTS DE GARANTIES</b>	
	<input type="checkbox"/> 25 000€	<input type="checkbox"/> 50 000 € <input type="checkbox"/> 100 000 €

## 7- RENSEIGNEMENTS RELATIFS A UNE ACTIVITÉ LIÉE A L'ENVIRONNEMENT

- Exploitez-vous une installation classée soumise à déclaration ou à autorisation préfectorale visée par la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 modifiée ou une installation soumise à enregistrement selon l'ordonnance n° 2009-663 du 11 juin 2009 prise en application de la loi n°2009-179 du 17 février 2009?  OUI  NON

Si OUI, merci de compléter le questionnaire spécifique pour l'assurance des risques d'atteinte à l'environnement.

- Exercez-vous une activité liée au domaine de l'environnement (ex, identification des risques des installations classées, études d'impact sur l'environnement contrôle de produits polluants, conception et/ou réalisation de dispositifs de réduction d'émissions polluantes)?  OUI  NON

Si OUI, merci de nous en décrire la nature : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 8 - PRISE D'EFFET DE VOTRE CONTRAT

- La date d'effet souhaitée est le \_\_ / \_\_ /    à 0 heure

## 9 - DOCUMENTS A FOURNIR A L'APPUI DE LA DEMANDE

En sus du questionnaire,

- copie de la carte d'inscription au registre du commerce ou au registre des métiers ;
- relevé d'information de l'assureur précédent au titre des garanties Responsabilité Décennale, Responsabilité Civile ;
- copie des attestations d'identification professionnelle que vous détenez.

## 10 - MODALITÉS DE PAIEMENT

Mode de paiement	Fréquence
<input type="checkbox"/> Par chèque	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Trimestrielle
<input type="checkbox"/> Prélèvement à échéance*	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Trimestrielle
<input type="checkbox"/> Prélèvement mensualisé*	

\* Merci de nous fournir un RIB.

## 11 - DISPOSITIF DE LUTTE ANTI-BLANCHIMENT

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, nous vous prions:

- de joindre une copie d'extrait Kbis datant de moins de 3 mois pour les entreprises commerciales ou une copie du justificatif de l'inscription au Registre des Métiers pour les artisans;
- d'effectuer tout règlement à partir d'un compte bancaire ouvert, au nom de l'entreprise, auprès d'un établissement situé dans l'Espace Economique Européen.

## 12 - PORTÉE DU PRÉSENT QUESTIONNAIRE

L'assureur, responsable de traitement, est amené à recueillir et traiter vos données personnelles nécessaires à la passation, gestion et exécution de votre contrat d'assurance, à la gestion de la relation commerciale ainsi qu'à l'exercice de toute obligation réglementaire. Vos données pourront être transmises à ses partenaires ou aux autorités compétentes. Vous disposez de droits que vous pouvez exercer par courrier postal au siège de l'assureur ou par mail à [delegualaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr](mailto:delegualaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr). En savoir plus sur notre site internet.

Vous déclarez sincères et, à votre connaissance, exacts les renseignements ci-avant et certifiez qu'ils ne comportent aucune restriction de nature à nous induire en erreur.

Vous acceptez, en conséquence, que le présent formulaire de déclaration du risque serve de base au contrat que vous désirez souscrire et en fasse partie intégrante.

**Toute omission, toute déclaration fautive ou inexacte pourrait entraîner la nullité du contrat ou vous exposer à supporter la charge de tout ou partie des indemnités dans les conditions prévues par les articles L.113.2, L.113.8 et L.113.9 du Code des assurances.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature et cachet

**SMA COURTAJE, DÉPARTEMENT COURTAJE DE SMA SA  
SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le Code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)

**SMA**